

**PROJET
DE
PLAN DE PRÉVENTION
DE PROXIMITÉ**

2004 - 2007

Document d'identification N° 1

Nom de la (des) commune(s) :

.....

**Ce document doit être soumis au collège des bourgmestre et échevins et
adressé en trois exemplaires pour le 31 janvier 2004
au cabinet du Ministre Charles MICHEL**

Rue des Brigades d'Irlande, 2
5100 JAMBES

*Ce formulaire peut être obtenu par courrier électronique
auprès de la DIIS, ainsi que tout renseignement :
Tél. : 081-32 84 50 - Fax : 081-32 84 79 - Courriel : diis@mrw.wallonie.be*

1. Fiche d'identification du projet de Plan de prévention de proximité

1.1. Commune/Ville :

Ayant développé un PSI¹ en 2003 : Oui/Non

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

1.2. Commune(s) associée(s) :

- Commune :

Eligible : Oui / Non

- Commune :

Eligible : Oui / Non

- ...

1.3. Chef de projet du Plan de prévention de proximité² :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

1.4. Délégué(e) du ou des collèges des bourgmestre et échevins - futur Président de la Commission de prévention de proximité :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

1.5. Responsable(s) de la coordination sociale du (des) C.P.A.S. - futur(s) membre(s) de la CPP :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse e-mail :

1.6. Partenaires - futurs membres de la CPP :

Institution	Nom, prénom	Adresse	Téléphone	Fax	Courriel

(1) Plan social intégré.

(2) Issu du personnel de (des) commune(s) ou du (des) C.P.A.S.

2. Analyse et méthodologie

2.1. Analyse :

2.1.1. Besoins à rencontrer (veuillez décrire la situation qui vous amène à introduire un projet de Plan de prévention de proximité et les besoins à rencontrer par le PPP) :

.....
.....
.....
.....
.....

2.1.2. Ressources disponibles (veuillez décrire les ressources disponibles et les points positifs à souligner) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.2. Méthodologie (veuillez expliquer la méthodologie envisagée pour affiner l'étude des besoins, l'analyse des moyens disponibles et des ressources matériels et humains ainsi que la rencontre des besoins et des moyens par rapport aux ressources) :

.....
.....
.....
.....

3. Présentation du projet de Plan de prévention de proximité

Le plan assure la coordination, la cohérence et l'articulation de l'ensemble des projets qu'il développe (art. 3 du décret).

3.1. Axes de travail (veuillez préciser le ou les axes de travail dans lesquels s'inscrit le projet de PPP) :

- Axe 1 : Prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion
- Axe 2 : Réduction des risques liés à la toxicomanie
- Axe 3 : Liens sociaux, intergénérationnels et interculturels
- Axe 4 : Prévention de la délinquance et assistance aux victimes

3.2. Description du projet de PPP :

3.2.1. Objectifs à court terme :

.....
.....
.....

3.2.2. Objectifs à long terme :

.....
.....
.....

3.2.3. Description du projet global (en 10 lignes maximum) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- 3.3. **Public(s)-cible(s)** (décrivez le ou les publics-cibles visés par le PPP) :
-
-
- 3.4. **Impact attendu sur le(les) public(s)-cible(s)** (veuillez détailler par public-cible le cas échéant) :
-
-
- 3.5. **Impact sur l'emploi** (veuillez préciser quel sera l'impact du PPP en terme de création d'emplois directs ou indirects) : ..
-
-
- 3.6. **Echéancier** (veuillez préciser les délais prévus pour chaque étape de la mise en œuvre du PPP et illustrer par une ligne du temps) :
-
-
- 3.7. **Indicateurs d'évaluation** (veuillez expliquer les indicateurs envisagés, exemple : nombre de participants, réalisation d'activités, participation des partenaires au projet, création de dynamiques au sein des quartiers, capacité d'autonomie du public-cible ...) :
-
-
-
- 3.8. **Evaluation externe** (ce plan fera-t-il l'objet d'une évaluation autre que celle de la CPP ? Si oui, par qui (personne ou organisme) l'envisagez-vous et quels seront les outils méthodologiques utilisés pour l'évaluation ? Expliquez) :
-
-
-
-

4. Présentation des projets du Plan de prévention de proximité (art. 3 du décret)

Veuillez suivre le schéma suivant pour chacun des projets présentés dans le cadre du PPP :

- 4.1. **Projet 1 :**
- 4.1.1. **Nom du projet :**
- 4.1.2. **Axe de travail** (indiquez à quel(s) axe(s) se rattache le projet) :
-
- 4.1.3. **Objectifs opérationnels** (du projet) :
-
-
- 4.1.4. **Description du projet** (maximum 5 lignes) :
-
-
-
- 4.1.5. **Définition du(des) public(s)-cible(s)** (quartier, âge, nombre, origine ou nationalité) :
-
-
- 4.1.6. **Echéancier** (quels sont les délais fixés pour chaque étape du projet ?) :
-
-
-

4.1.7. **Emploi(s) affecté(s) au projet** :

.....

.....

.....

4.1.8. **Partenaire(s) participant au projet** (précisez lesquels et expliquez leur niveau d'implication) :

.....

.....

.....

.....

.....

4.2. **Projet 2** (veuillez procéder de la même manière que pour le projet 1, pour l'ensemble des projets proposés dans le PPP) :

4.2.1. **Nom du projet** :

.....

4.2.2. **Axe de travail** (indiquez à quel(s) axe(s) se rattache le projet) :

.....

.....

.....

4.3. **Projet 3** :

5. **Plan financier du projet de Plan de prévention de proximité³**

Veuillez préciser au point 5.1. le budget estimatif total qui sera consacré à l'ensemble du projet de Plan de prévention de proximité pour la période de 2004 à 2007, mais veuillez ne détailler à partir du point 5.2. et pour l'ensemble des points suivants que les montants pour l'année 2004 :

5.1. **Budget estimatif global pour la période 2004-2007** :

LIBELLE	MONTANT
Le budget total du PPP sera de

5.2. **Budget estimatif global pour l'année 2004** :

LIBELLE	MONTANT
Le budget du PPP pour l'année 2004 sera de

(3) Tout renseignement sur cette section budgétaire peut être obtenu auprès de la D.G.P.L., téléphone 081-32 37 11

5.3. Tableau estimatif des frais de personnel pour l'année 2004 :

LIBELLE	MONTANT
Montant total des frais de personnel
Montant du total des primes APE ou autres subventions similaires (à déduire du montant précédent)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (1)

5.4. Tableau estimatif des frais de fonctionnement pour l'année 2004 :

LIBELLE	MONTANT
Téléphone, frais de port et d'envoi, petit matériel de bureau, frais d'animation, location de salles de travail et de réunion, entretien et charges, frais de secrétariat, frais de déplacement, achat de documentation, frais de formation, divers,...	
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT (2)

5.5. Tableau estimatif des frais d'infrastructure pour l'année 2004 :

LIBELLE	MONTANT
Achats, travaux et matériel de restauration, équipement en matériel, autres achats,...	
TOTAL DES FRAIS D'INFRASTRUCTURE (3)

5.6. Budget estimatif global pour l'année 2004 :

LIBELLE	MONTANT
Total des frais de personnel, de fonctionnement, d'infrastructure et des autres frais (1+2+3)1

(1) Veuillez noter que ce montant repris au point 5.6. doit être identique à celui repris à la première ligne du point 5.2. (budget total du PPP).

Remarques éventuelles :

6. Signatures

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement du 4 décembre 2003 portant exécution du décret du 15 mai 2003 relatif à la prévention de proximité dans les villes et communes de Wallonie.

Namur, le 4 décembre 2003.

Le Ministre-Président,
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,
Ch. MICHEL

Le (les) Secrétaire(s)
communal(ux),

Le (les) Bourgmestre(s),